

# Sept habitants sur dix résident dans un bassin de vie urbain

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 128 • Avril 2023

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'accès aux commerces et services les plus courants s'effectue au sein de 223 bassins de vie. Les équipements sont plus nombreux et plus diversifiés dans les bassins urbains dans lesquels résident sept habitants sur dix, que dans les bassins ruraux moins peuplés. Cependant, ce sont les zones rurales non périurbaines qui disposent du plus grand nombre d'équipements par habitant, même si ceux-ci sont globalement plus éloignés.

## Auvergne-Rhône-Alpes, 223 bassins de vie

Le bassin de vie est le plus petit territoire dans lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Chaque bassin de vie est composé d'une ou plusieurs communes qualifiées de pôles de services. Pour cela, celles-ci doivent disposer d'au moins la moitié des équipements de la **gamme intermédiaire**. Autour de ces pôles s'organise une zone d'influence délimitée par les communes les plus proches (en temps de trajet) des différents équipements des **gammes de proximité** et intermédiaire. On compte 223 bassins de vie en Auvergne-Rhône-Alpes en 2022 (sur 1 707 bassins de vie en France) ► **figure 1**. Leur taille est variable : le bassin de vie de Montmarault dans l'Allier compte environ 3 000 habitants sur neuf communes tandis que celui de Lyon, constitué de 72 communes, abrite près d'un million et demi d'habitants.

## Sept habitants sur dix résident dans un bassin de vie urbain

Auvergne-Rhône-Alpes compte 66 bassins de vie **urbains** dans lesquels habitent 69 % de la population régionale. Parmi eux, huit sont considérés comme denses (Lyon, Grenoble, Saint-Étienne, Clermont-Ferrand, Annecy, Valence, Chambéry et Annemasse), et rassemblent 41 % des habitants de la région ► **figure 2**.

Certains d'entre eux sont très étendus car ils comptent un nombre important de communes assurant le rôle de pôles de

services : 38 communes-pôles dans le bassin de vie de Lyon, 18 dans celui de Grenoble et 13 dans celui de Saint-Étienne.

Les 58 **bassins de vie urbains de densité intermédiaire** ont, en moyenne, une superficie presque trois fois moindre et sont onze fois moins peuplés. Il s'agit souvent de bassins de vie accolés à ceux des grandes agglomérations, comme Villefranche-sur-Saône ou Thonon-les-Bains, et d'autres plus petits comme celui de Pont-du-Château près de Clermont-Ferrand ou celui de La Voulte-sur-Rhône près de Valence. Ils peuvent aussi être localisés autour de villes moyennes, plus éloignés des grandes agglomérations, à l'instar de Vichy, Montélimar et Bourg-en-Bresse.

## En Auvergne-Rhône-Alpes, 70 % des bassins de vie sont ruraux

Les autres bassins de vie régionaux sont **ruraux** (157), soit une proportion un peu plus faible qu'en France (70 % contre 74 %). Ces bassins concentrent 69 % des communes pour seulement 31 % de la population. Les bassins de vie ruraux sont **périurbains** ou **non périurbains**. Les premiers sont quatre fois moins denses que les bassins urbains et le plus souvent localisés à leur périphérie. Les bassins de vie ruraux non périurbains sont encore moins denses. Leur population moyenne est proche de celle des bassins périurbains mais ils sont en moyenne plus vastes, les communes jouant le rôle de pôles de services y étant moins nombreuses. À ce titre, les bassins de Saint-Flour (1 225 km<sup>2</sup>), Issoire (1 086 km<sup>2</sup>) et Bourg-d'Oisans (974 km<sup>2</sup>) sont les plus étendus d'entre eux.

### ► 1. Caractéristiques des bassins de vie d'Auvergne-Rhône-Alpes selon leur type

Type de bassin de vie	Nombre de bassins de vie	Nombre moyen de communes par bassin	Population moyenne des bassins	Surface moyenne des bassins (en km <sup>2</sup> )	Nombre moyen d'équipements par bassin
Urbain dense	8	44	406 120	590	13 870
Urbain intermédiaire	58	15	38 480	230	1 310
Rural périurbain	66	16	18 850	250	630
Rural non périurbain	91	18	14 020	360	570
<b>Ensemble</b>	<b>223</b>	<b>17</b>	<b>35 880</b>	<b>300</b>	<b>1 260</b>

**Note** : bassins de vie dont le pôle se situe dans la région, statistiques comprenant les éventuelles communes extra-régionales incluses dans ces bassins de vie.

Source : Insee, base permanente des équipements 2021, recensement de la population 2020.

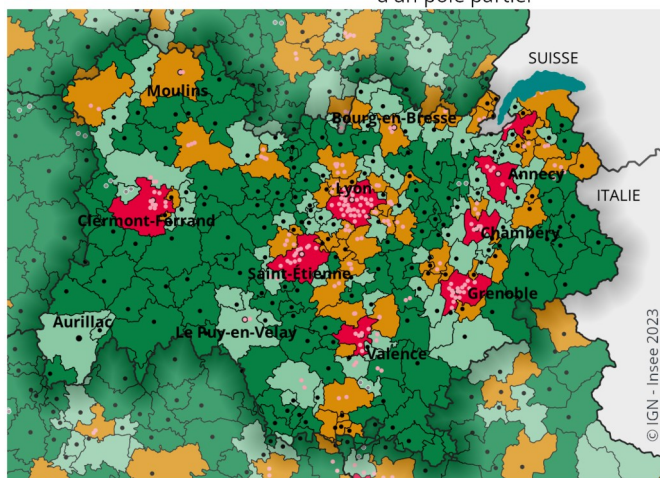
## ► 2. Types de bassin de vie en Auvergne-Rhône-Alpes

### Types de bassin de vie

- Rural non périurbain
- Rural périurbain
- Urbain intermédiaire
- Urbain dense

### Communes pôle

- au sein d'un bassin multi-pôle
- au sein d'un bassin mono-pôle
- au sein d'un bassin issu d'un pôle partiel



Source : Insee, bassins de vie 2022.

### Une variété d'équipements plus complète dans les bassins de vie urbains denses

Les **bassins de vie urbains denses** disposent de tous les équipements. Dans les autres types de bassin de vie, on trouve la quasi-totalité des équipements de proximité et plus de 80 % de ceux de la gamme intermédiaire. En revanche, les différences sont plus marquées pour la **gamme supérieure** : 54 % de ces équipements sont présents dans les bassins de vie urbains de densité intermédiaire et seulement 30 % dans les bassins ruraux.

Cependant, le nombre d'équipements par habitant est globalement le plus élevé dans les bassins de vie ruraux non périurbains,

notamment grâce aux gammes de proximité et intermédiaire. Ce taux est moins élevé dans les bassins ruraux périurbains (respectivement 405 et 333 équipements pour 10 000 habitants).

### Des équipements de la gamme supérieure plus éloignés dans les bassins de vie ruraux

Le **temps d'accès moyen** aux équipements de la gamme de proximité est presque deux fois plus important dans les bassins de vie ruraux non périurbains que dans les bassins urbains denses

► **figure 3.** Logiquement, les temps d'accès moyens les plus longs concernent des bassins de vie ruraux non périurbains comme ceux de Saugues (43) ou Massiac (15), les équipements y étant plus dispersés. Concernant la gamme intermédiaire, les temps d'accès moyens sont plus élevés et l'écart augmente entre l'urbain dense (5 min) et le rural non périurbain (12 min). Les bassins de Lyon, Pierrelatte et Saint-Étienne détiennent les temps d'accès les plus courts.

### ► 3. Temps d'accès moyen, en minutes, aux équipements des différentes gammes

Type de bassin de vie	Gamme de proximité	Gamme intermédiaire	Gamme supérieure
Urbain dense	3,2	5,0	8,0
Urbain intermédiaire	4,0	7,5	13,2
Rural périurbain	5,0	10,6	18,5
Rural non périurbain	5,8	12,1	23,4

Source : Insee, base permanente des équipements 2021, recensement de la population 2020.

Enfin, l'écart continue à se creuser dans la gamme supérieure : le temps d'accès moyen passe de 8 min dans l'urbain dense à 23 min dans le rural non périurbain, l'offre de ces équipements y étant nettement moindre. Ce temps est plus court dans les bassins de vie de Lyon, Clermont-Ferrand et Saint-Étienne. À l'inverse, les temps les plus longs concernent les bassins de Val-d'Isère et de Bourg-d'Oisans en raison du relief alpin et de la faible présence d'équipements, mais également celui de Die. ●

Aude Lécroart, Bruno Roy (Insee)

### ► Définitions

La typologie **urbain-rural** s'appuie sur celle de la grille de densité communale. Plus précisément, la définition retenue par l'Union européenne est fondée sur le découpage du territoire en carreaux d'un kilomètre de côté et sur l'agrégation de carreaux de densité équivalente, définissant des « clusters ». Chaque bassin de vie est ensuite affecté dans une catégorie en fonction de la part de sa population comprise dans les différents types de clusters. La grille de densité permet ainsi de distinguer trois grands types : les **bassins urbains denses**, les **bassins urbains de densité intermédiaire** et les **bassins ruraux**.

Le zonage en aires d'attraction des villes (ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle) permet de subdiviser les bassins de vie ruraux en deux catégories selon qu'ils sont, au vu des déplacements domicile-travail, sous l'influence de grandes agglomérations ou bien qu'ils en sont plus isolés :

- le **rural périurbain** : la population située dans une aire d'attraction de plus de 50 000 habitants représente plus de 50 % de la population totale du bassin de vie ;
- le **rural non périurbain** : la population située dans une aire d'attraction de plus de 50 000 habitants représente moins de 50 % de la population totale du bassin de vie.

Les **gammes** réunissent des équipements qui présentent des logiques d'implantation voisines :

- la **gamme de proximité** comporte 28 types d'équipement : poste, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école, médecin généraliste, pharmacie, taxi, etc. ;
- la **gamme intermédiaire** comporte 35 types d'équipement : police-gendarmerie, banque-caisse d'épargne, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, piscine, etc. ;
- la **gamme supérieure** comporte 47 types d'équipement : agence Pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma, etc.

Le **temps d'accès moyen** à une gamme d'équipements est la moyenne des temps d'accès à chaque équipement composant la gamme. Les temps sont des durées de transport par la route, en voiture, calculées à partir du distancier Metric-OSRM de l'Insee.

### ► Sources

La **base permanente des équipements** (BPE) est constituée de différentes sources administratives actualisées chaque année. Elle répertorie un large éventail d'équipements et de services rendus à la population et couvre les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, des transports, du tourisme, du sport, des loisirs et de la culture. La BPE ne tient pas compte de l'amplitude horaire ou annuelle des ouvertures.

### ► Pour en savoir plus

- « Le nouveau zonage en bassins de vie en 2022 », *Insee Analyses* n° 83, Avril 2023.
- « Note méthodologique sur les bassins de vie 2022 », *Insee Note méthodologique*, décembre 2022.
- « Les gammes d'équipements issues de la Base Permanente des Équipements 2021 », *Insee*, juillet 2022.
- « La grille communale de densité à 7 niveaux », *Insee Documents de travail* n° 2022-18, janvier 2023.

